

# Charte du Pèlerin

## **1 - Le pélé VTT est une aventure communautaire**

*Chacun a une place importante. Cela demande un esprit de service, d'effort, d'attention et de partage.*

C'est pourquoi je m'engage à venir en apportant ma bonne volonté, ma disponibilité et ma joie. Je m'engage aussi à respecter le rythme de vie du groupe en respectant les horaires, les lieux et les personnes qui seront à notre service.

## **2 - Le Pélé VTT est une aventure personnelle**

*La réussite du camp dépend aussi de ma bonne volonté et de mon engagement personnel à vivre à fond tout ce qui me sera proposé. Le but à atteindre est ma progression intérieure, mon ouverture d'esprit et de coeur vis à vis de Dieu, de la Création et du groupe avec qui je pars.*

C'est pourquoi je m'engage à participer de bon coeur aux temps de partage, temps de prière, temps de célébrations et autres moments formateurs de ma vie intérieure.

Je m'engage à respecter les consignes et les moyens qui me seront présentés et demandés au cours du camp : consignes de sécurité, camp sans téléphone portable, sans tabac, sans alcool, dans le respect de la mixité...

## **3 - Le Pélé VTT est une aventure d'Eglise**

*J'emporte avec moi toutes les intentions de ma famille, de mes amis, de la paroisse et/ou du mouvement pour lesquels de choisis d'offrir ce temps de ressourcement.*

Dieu appelle et choisi chacun d'entre nous pour répandre son amour et pour en témoigner : je m'engage à rendre compte de ce que j'aurai découvert et approfondi pour que d'autres jeunes puissent, à leur tour, en bénéficier.

Pélé en VTT 2018 - Diocèse de Rouen